

Exemples de remboursements (informations non contractuelles)

Conformément à notre engagement sur la lisibilité des garanties, vous trouverez ci-dessous les exemples de remboursement (dont les exemples normés) en euros correspondant aux garanties de votre contrat. Les montants servant de référence dans les exemples normés sont les tarifs nationaux moyens mis à disposition par l'Union Nationale des Organismes Complémentaire à l'Assurance Maladie (UNOCAM). Ces exemples sont en complément du régime général, en secteur conventionné pour les assurés non considérés en Affection Longue Durée (ALD) par la Sécurité sociale.

EXEMPLE NORMÉ		Montant servant de référence	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	Reste à charge	Précisions éventuelles	Commentaires
HOSPITALISATION							
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0,00 €	20,00 €	0,00 €	Hors hospitalisation en milieu psychiatrique	Tarif réglementaire	
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	247,70 €	107,30 €	0,00 €	Opération de la cataracte (acte BFGA004) Le remboursement AMC comprend la participation forfaitaire de 24 € sur les actes lourds laissée à votre charge par l'AMO	Prix moyen national de l'acte pour un œil	
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	431,00 €	247,70 €	183,30 €	0,00 €		Prix moyen national de l'acte pour un œil	
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	600,00 €	247,70 €	241,36 €	110,94 €			
SOINS COURANTS							
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	16,50 €	7,50 €	1,00 €	Franchise de 1€ sur le remboursement de la Sécurité sociale	Tarif conventionnel	
Consultation d'un médecin traitant généraliste avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	50,00 €	16,50 €	20,00 €	13,50 €	Franchise de 1€ sur le remboursement de la Sécurité sociale		
Consultation d'un médecin traitant généraliste conventionné avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	80,00 €	15,10 €	13,80 €	51,10 €	Franchise de 1€ sur le remboursement de la Sécurité sociale		
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00 €	20,00 €	9,00 €	1,00 €	Franchise de 1€ sur le remboursement de la Sécurité sociale	Tarif conventionnel	
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44,00 €	20,00 €	23,00 €	1,00 €	Franchise de 1€ sur le remboursement de la Sécurité sociale	Prix moyen national de l'acte	
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56,00 €	15,10 €	13,80 €	27,10 €	Franchise de 1€ sur le remboursement de la Sécurité sociale	Prix moyen national de l'acte	
Consultation d'un professeur en médecine avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	150,00 €	47,30 €	41,40 €	61,30 €	Franchise de 1€ sur le remboursement de la Sécurité sociale		
DENTAIRE							
Détartrage	28,92 €	20,24 €	8,68 €	0,00 €		Tarif conventionnel	
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100% santé)	500,00 €	84,00 €	416,00 €	0,00 €		Honoraire limite de facturation	
Couronne céramo-métallique sur deuxième prémolaires	538,70 €	84,00 €	276,00 €	178,70 €		Prix moyen national de l'acte	
Couronne céramo-métallique sur molaires	538,70 €	75,25 €	247,25 €	216,20 €		Prix moyen national de l'acte	
OPTIQUE							
Équipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	125,00 €	22,50 €	102,50 €	0,00 €	Myopie entre -4 et -6 sur chaque œil pour un adulte	Prix limite de vente	
Équipement optique de classe B à tarifs libres (monture + verres) de verres unifocaux	345,00 €	0,09 €	271,91 €	73,00 €	Myopie entre -4 et -6 sur chaque œil pour un adulte avec monture à 100 € et 2 verres à 245 € (Hors Réseau Itelis)	Prix moyen national de l'acte	
Équipement optique de classe B à tarifs libres (monture + verres) de verres multifocaux	700,00 €	0,09 €	699,91 €	0,00 €	Myopie entre -8 et -6 sur chaque œil pour un adulte avec monture à 100 € et 2 verres à 600 € (Réseau Itelis)		
AIDES AUDITIVES							
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé)	950,00 €	240,00 €	710,00 €	0,00 €	Pour un adulte de 21 ans et plus	Prix limite de vente	
Aide auditive de classe II à tarifs libres par oreille	1 476,00 €	240,00 €	560,00 €	676,00 €	Pour un adulte de 21 ans et plus	Prix moyen national de l'acte	